

— — — Arrêté municipal —

Date : 24/07/2026	N° 7008
Objet : Circulation interdite, Interdiction de stationnement et Déviation	
SADE CGTH	
AVENUE DE BRIEUX et RUE PRESIDENT J F KENNEDY - Maizières-lès-Metz	

ARRETE TEMPORAIRE PORTANT REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION

Le Maire, Président de la Communauté de Communes Rives de Moselle, Premier Vice Président du Conseil Départemental de la Moselle,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-21-1 et R. 417-11,

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription et le livre 1, 8ème partie, signalisation de temporaire,

VU l'arrêt n°6024 en date du 02 mars 2023 portant délégation de signature ,

VU la demande en date du 22/07/2026 émise par SADE CGTH demeurant TSA 70011 - CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX représentée par Sophie DELLES aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation du stationnement et de la circulation,

CONSIDÉRANT que des travaux RENOUVELLEMENT RESEAU EAUX USEES EAU PLUVIALE ET EAU POTABLE rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement et de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 03/08/2026 au 31/10/2026 AVENUE DE BRIEUX et RUE PRESIDENT J F KENNEDY,

Arrête

Article 1

À compter du 03/08/2026 et jusqu'au 31/10/2026, les prescriptions suivantes s'appliquent :

- AVENUE DE BRIEUX, du 3 jusqu'à la RUE PRESIDENT J F KENNEDY
 - AVENUE DE BRIEUX, de la RUE PRESIDENT J F KENNEDY jusqu'au 1
 - RUE PRESIDENT J F KENNEDY, de l'AVENUE DE BRIEUX jusqu'au 24
 - du 24 au 26 RUE PRESIDENT J F KENNEDY
-
- La circulation des véhicules légers et poids lourds est interdite ;
 - Le stationnement des véhicules légers et poids lourds est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme très gênant au sens de l'article R. 417-11 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate ;



- Une déviation est mise en place pour tous les véhicules. Cette déviation emprunte l'itinéraire suivant : :
 - AVENUE DE BRIEUX, du 3 jusqu'à la RUE PRESIDENT J F KENNEDY
 - AVENUE DE BRIEUX, de la RUE PRESIDENT J F KENNEDY jusqu'au 1
 - RUE PRESIDENT J F KENNEDY, de l'AVENUE DE BRIEUX jusqu'au 24
 - du 24 au 26 RUE PRESIDENT J F KENNEDY

;

Article 2

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, SADE CGTH.

Article 3

Le Maire,

Président de la Communauté de Communes Rives de Moselle,

Premier Vice Président du Conseil Départemental de la Moselle, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Maizières-lès-Metz, le 24 juillet 2026



Par Délégation,
Phillipe POLLO

Adjoint au Maire,

DIFFUSION:

- SADE CGTH
- SDIS Caserne de Maizières-lès metz
- SDIS 57 arrêté de circulation
- Police municipale
- Brigade de gendarmerie de Maizières-lès-Metz

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.

Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé des transports

Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11

Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa

N° 14023*01

Le demandeur

Particulier☐service public☐maître d'oeuvre ou conducteur d'opération☐entreprise☒

Nom : DELLESPrénom : Sophie

Dénomination : SADE CGTH SteinerReprésenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : TSA 70011 - CHEZ SOGELINK

Code postal 69134Localité : DARDILLY CEDEXPays : France

Téléphone 0610444841Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : sade-cgth-steiner-d@demat.sogelink.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération☐En agglomération☒

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Rue du Pdt J Fitzgerald Kennedy

Code postal 57280Localité : MAIZIERES LES METZ

Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :

Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux☐⁽¹⁾ N° de chantier délivré par la Collectivité :

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐
En retrait de l'alignement	mètres	mètres	mètres
Dépôt ou Stationnement ☒ ⁽²⁾	Saillie ou Surplomb ☐ ⁽²⁾	Aménagement d'accès ☐ ⁽²⁾	Ouvrages divers ☐ ⁽¹⁾

Station service☐Renouvellement☐Création☐

Autres☐

Date prévue de début d'application 03082026Durée d'application (en jours calendaires) : 90

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers

⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

⁽³⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Dépôt ou stationnement⁽²⁾

Demande initiale

☐

Prolongation

☐

référence du permis de stationnement

:

Nature du dépôt ou stationnement

{

Matériaux

☒

Benne

☒

Grue

☒

Etalage

☐

Echafaudage

☐

Mobilier urbain

☐

Terrasses de café

☐

Vente le long de la voie ou sur aire de service

☐

Autres (à préciser)

☐

:

matériaux 100m²/bennes 30m²/grue 20m²

Saillie ou surplomb⁽²⁾

Largeur :

de la voie

mètres

de la saillie

mètres

des trottoirs

mètres

Hauteur sous saillie

mètres

Aménagement d'accès⁽²⁾

Avec franchissement de fossé

☐

:

Diamètre du tuyau

millimètre

Longueur

mètres

Distance par rapport à l'axe de la chaussée

mètres

Nature du tuyau

:

Sans franchissement de fossé

☐

Largeur de l'aménagement

mètres

Ouvrages divers⁽¹⁾

Travaux sur ouvrages existants

☐

Installation nouvelle

☐

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :

Eau potable

☐

Eaux pluviales

☐

GDF

☐

Opérateurs réseaux

☐

Eaux usées

☐

EDF

☐

Autres (à préciser)

☐

:

Sous voirie

Tranchée longitudinale

mètres

Tranchée transversale

mètres

Fonçage

mètres

Sous accotement ou trottoirs

mètres

mètres

mètres

Aménagement de surface ou équipements :

Stationnement

☐

Arrêt bus

☐

Passage supérieur ou inférieur

☐

Équipements de la route

☐

Autres (à préciser)

☐

:

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande

Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000^{ème}

☐

Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000^{ème}

☐

⁽³⁾

Photos

☐

2 - Pièces complémentaires par nature de demande

2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public

1/50^{ème}

☐

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500^{ème}

☐

Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50^{ème}

☐

Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50^{ème}

☐

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police

1/200 ou 1/500^{ème}

☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

☒

Fait à : DARDILLY CEDEX

Le : 2 | 2 | 0 | 7 | 2 | 0 | 2 | 6

Nom : DELLES

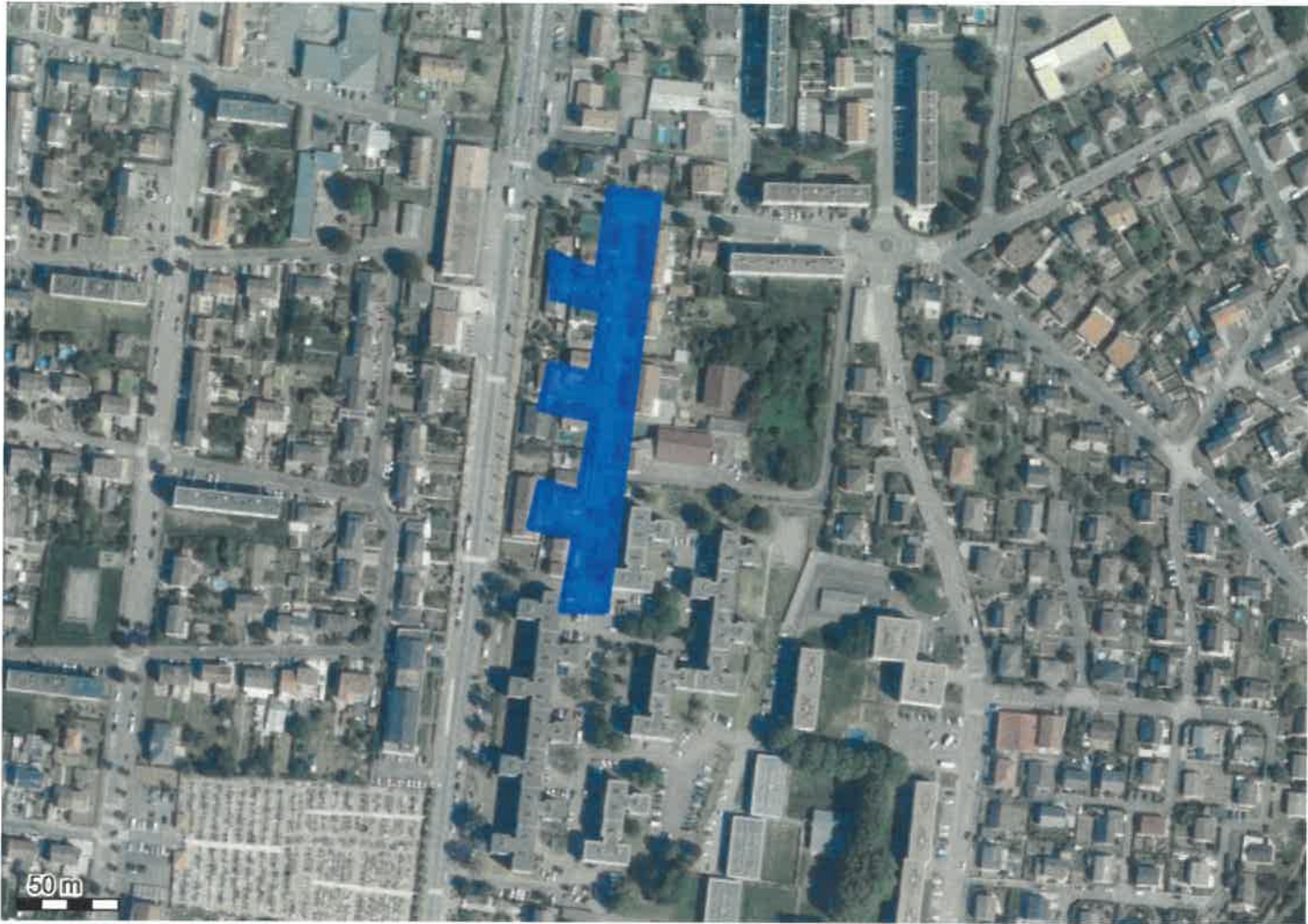
Prénom : Sophie

Qualité :

Signature certifiée

Sogelink

(3) Extrait cadastral ou équivalent



Système géodésique : WGS 84
EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>6.16151937,49.20465652 6.16184391,49.20462323 6.16150868,49.20279559 6.16121364,49.2027991 6.16129947,49.20312846 6.1609937,49.2031635 6.1610688,49.20336322 6.16132629,49.20332118 6.16141212,49.20364003 6.16106343,49.20368908 6.16113317,49.20388179 6.16140139,49.20384325 6.16147649,49.20412555 6.1611439,49.2041746 6.16113317,49.20436731 6.16143894,49.20429023 6.16151937,49.20465652</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1
(49.204657 6.161519); (49.204623 6.161844); (49.202796 6.161509); (49.202799 6.161214); (49.203128 6.161299); (49.203164 6.160994); (49.203363 6.161069); (49.203321 6.161326); (49.203640 6.161412); (49.203689 6.161063); (49.203882 6.161133); (49.203843 6.161401); (49.204126 6.161476); (49.204175 6.161144); (49.204367 6.161133); (49.204290 6.161439); (49.204657 6.161519);



PLAN DE DEVIATION phase 1

MAIZIERES LES METZ

Rue KENNEDY



